soit recouvert. Si la greffe se trouve un peu lâche, il prolonge ses lanières en les faisant descendre plus bas jusqu'à ce qu'elle soit assez serrée contre le bois, car il vaut mieux en général que l'anneau entre sur le sujet avec quelque difficulté que d'être trop lâche; il peut même se fendre dans une partie de sa hauteur, pourvu que ce soit du côté opposé à l'œil. Lorsque la greffe est suffisamment entrée dans le sujet, l'ouvrier empoigne doucement celui-ci au-dessous des languettes pour les relever un peu autour de l'anneau, et la greffe est terminée, sans avoir besoin d'appliquer aucune ligature ni aucun mastic.

Comme celle de tous les arbres lactescens, la greffe du mûrier a besoin d'être faite par un beau temps; s'il survient de la pluie après qu'on l'a pratiquée, cela en fait souvent manquer beaucoup. Pour parer à cet inconvénient, il est bon, lorsque le temps est à la pluie, de recouvrir ou de coiffer pour ainsi dire le sommet de chaque greffe avec une coquille vide d'escargot d'une grosseur convenable; cela empêche l'eau de s'infiltrer entre le bois et l'écorce.

Les greffes en flûte faites de la manière qui vient d'être expliquée reprennent en général avec tant de facilité que, par un temps favorable, elles sont parfaitement soudées sur le sujet en moins de 24 heures, et que quelques jours après on voit les yeux commencer à se gonfler, et au bout de 8, il y a des greffes qui ont déjà développé 2 à 3 feuilles. J'ai vu, le 23 août de cette année (1835), des mûriers à haute tige, qui, ayant été greffés le 5 du même mois, avaient déjà fait des pousses de 2 pouces de longueur et développé 9 à 10 feuilles.

La greffe en flûte peut se pratiquer depuis le 10 ou 15 de mai jusque dans les premiers jours d'août, et un homme bien exercé peut en faire par jour 250 à 300.

On ne greffe pas le sauvageon au même âge dans tous les pays. En Provence, en Italie, et particulièrement dans le Véronais, où la culture du mûrier peut servir d'exemple, on greffe toujours près du collet de la racine, lorsque les sujets ont acquis au moins 18 à 20 lignes de tour à leur base. Dans les Cévennes, au contraire, on ne greffe guère les mûriers qu'en tête, et lorsqu'ils sont déjà plantés à demeure depuis un an ou deux. La première de ces deux méthodes paraît offrir plus d'avantages : 1° dans une petite étendue de terrain, on peut rassembler un nombre plus ou moins grand d'arbres qui sont bien plus faciles à soigner que lorsqu'ils sont éloignés les uns des autres, et répandus çà et là dans les champs; 2° la greffe faite près du collet des racines, point vital de l'arbre, reprend toujours plus facilement que celle qui est faite sur les branches.

Dans les pépinières du midi de la France, où les fumiers, les labours, les binages et les arrosemens sont abondamment répartis aux mûriers greffés, on obtient souvent, dans l'année qui suit l'application de la greffe, des jets de 7 à 8 pieds de hauteur, et quelquefois même il s'en trouve qui ont jusqu'à 10 pieds.

§ IV. —Entretien, taille et plantation des mûriers.

Tous les mûriers greffés en pépinière, qui ont fait une tige de 7 pieds ou plus, sont *coupés* au mois de mars suivant *à une égale hauteur*, le plus souvent à 6 pieds, plus rarement au-dessus ou au-dessous. Les arbres ainsi étêtés poussent au commencement de la belle saison, tout le long de leur tige, de nombreux bourgeons *qu'on a soin de supprimer* peu après qu'ils ont commencé à paraître, en prenant l'arbre à poignée et en glissant la main du haut en bas; on ne réserve au sommet que 3 à 4 bourgeons destinés à produire les branches principales qui doivent former la tête de l'arbre.

Déjà à l'automne suivant tous les mûriers, qui jusque là seront bien venus, pourront être *transplantés à demeure;* ils ont alors ce qu'on appelle, en termes de pays, un an de chapeau, et deux ans de chapeau si on les laisse un an de plus.

Quant à ce qui est du *mûrier greffé en tête,* à la hauteur de 5 à 6 pieds, comme le sauvageon a toujours les fibres plus serrées que la greffe elle-même et les branches qui en proviennent, il en résulte ordinairement avec le temps un bourrelet plus ou moins considérable au point de l'insertion, et la tête venant à prendre des dimensions hors de proportion avec le sujet, il lui arrive quelquefois d'être rompue par un coup de vent. Cependant on doit dire que rien n'est mieux tenu dans les Cevennes que les mûriers greffés de cette manière; ils font la richesse du pays, et les Cévennais n'y épargnent pas les soins. Les collines, pour peu qu'il s'y rencontre de terre végétale, sont employées à la culture de ces arbres, pour laquelle on pratique des terrasses, des murs pour soutenir les terrains dont on augmente la fécondité par des engrais, par des transports de nouvelles terres; aussi des terrains ainsi cultivés qui, sans tous ces soins, seraient de nulle valeur ou n'en auraient qu'une très-minime, sont d'un prix fort élevé dans les environs d'Anduze, d'Alais, et autres lieux des Cévennes, surtout auprès des villes et des villages populeux.

Si cela n'exigeait pas une dépense considerable, il serait fort avantageux qu'on pût *défoncer complètement,* à 2 ou 3 pieds de profondeur, le terrain qu'on destine à une plantation de mûriers; mais, comme un tel travail deviendrait trop dispendieux, on doit se contenter de *faire des trous* de distance en distance, là où l'on doit planter les arbres. La largeur et la profondeur à leur donner peuvent varier selon la force des plants; mais, en général, ces trous ne doivent jamais avoir moins de 4 pieds de largeur sur 2 de profondeur. On devra augmenter l'une et l'autre de ces dimensions si les mûriers sont déjà forts, et, d'ailleurs, on ne risque jamais rien de faire des trous trop grands; car plus il y aura de terre remuée, plus les arbres prospéreront. Le comte Verri, qui a publié un très-bon Traité sur l'art de cultiver les mûriers, conseille même de donner aux trous 8 pieds en carré et 2 pieds 1/2 en profondeur.